

## Plan d'action 2009-2010

<b>Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)</b>	
<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>
<b>Assurer la concertation sur les ressources naturelles et le territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser les réunions de la CRRNT.</li> </ul>
<b>Consolider le positionnement des entreprises forestières estriennes et des producteurs privés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir la seconde étape du projet de certification auprès des entreprises;</li> <li>• Soutenir la seconde étape du projet de certification auprès des propriétaires privés;</li> <li>• Débuter la démarche de certification des forêts publiques.</li> </ul>
<b>Mettre en œuvre une vision régionale intégrée du développement et de la conservation des ressources naturelles de l'Estrie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier le contenu et la rédaction du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT), notamment pour ce qui est du diagnostic, de l'identification des enjeux, du recensement des plans existants, de l'arrimage des planifications et de l'élaboration des priorités;</li> <li>• Faire connaître le PRDIRT à nos partenaires;</li> <li>• Assurer la concertation avec nos partenaires pour la conception du PRDIRT;</li> <li>• Évaluer les façons de faire des CRRNT du sud du Québec par rapport au PRDIRT;</li> <li>• Discuter des approches régionales mises de l'avant pour l'implantation des CRRNT et pour la réalisation du PRDIRT;</li> <li>• Organiser une formation sur la protection des milieux naturels destinée au monde municipal et aux autres partenaires.</li> </ul>
<b>Maximiser les retombées du Livre vert sur la refonte du régime forestier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser et mettre en place les propositions du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) à l'égard du nouveau projet de loi sur l'occupation du territoire forestier qui sera déposé au printemps 2009.</li> </ul>
<b>Favoriser l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer aux travaux du Groupe région du Québec Wood Export Bureau (Q-WEB);</li> <li>• Organiser en Estrie le séminaire « Pour une meilleure utilisation du bois »;</li> <li>• Voir aux possibilités d'engager une personne pour effectuer du démarchage auprès des municipalités afin de les inciter à une plus grande utilisation du matériau bois.</li> </ul>
<b>Influencer les décisions quant à la mise en place de certains projets concernant les ressources naturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre position dans certains dossiers concernant les ressources naturelles en participant à des comités, en émettant des avis régionaux ou des prises de position par le biais de la CRÉ de l'Estrie.</li> </ul>
<b>Valider dans le milieu les propositions du MRNF en matière d'aménagement des ressources naturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des consultations publiques, notamment sur les plans d'aménagement du MRNF.</li> </ul>

## Plan d'action 2009-2010

<b>Rendre accessible la biomasse forestière des forêts estriennes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Évaluer la pertinence, pour l'Estrie, d'aller de l'avant avec le programme de la biomasse forestière des forêts du domaine de l'État.</li></ul>
<b>Maximiser la gestion de nos forêts situées sur notre territoire public en proposant de nouvelles limites à l'UAF 034-52</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire le suivi auprès du Forestier en chef quant au nouveau calcul de possibilité forestière sur la partie estrienne de l'UAF 034-52.</li></ul>
<b>Maximiser les retombées de la recherche et du transfert des connaissances adapté au contexte estrien</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Animer la table destinée à la recherche et au transfert de connaissances;</li><li>• Alléger les démarches de recherche de financement pour les travaux.</li></ul>
<b>Doter la CRRNT de règles claires de fonctionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Finaliser la mise à jour des règles de fonctionnement.</li></ul>